



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 2 mai 2024**

Compte-rendu de la délégation de signature consentie au titre de l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales.

2024-39 : Subventions municipales 2024 – Associations et autres organismes à but non lucratif – Examen et vote

2024-40 : Participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'Association Intercommunale pour l'Enseignement Musical – Signature d'une convention annuelle d'objectifs – Année 2024

2024-41 : Participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Laurent – Signature d'une convention annuelle d'objectifs – Année 2024

2024-42 : Vote des tarifs – accueil périscolaire – année scolaire 2024 / 2025

2024-43 : Vote des tarifs – accueil de loisirs – vacances scolaires et mercredis – année scolaire 2024 / 2025

2024-44 : Vote des tarifs – tarifs des repas servis dans les restaurants scolaires de la ville – année scolaire 2024 / 2025

2024-45 : Programme partenarial EPURES – Avenant financier 2024 EPURES – Ville de Veauche

2024-46 : Cession de matériel – Glutton à la ville de Balbigny